

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif



7^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

7

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuie sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

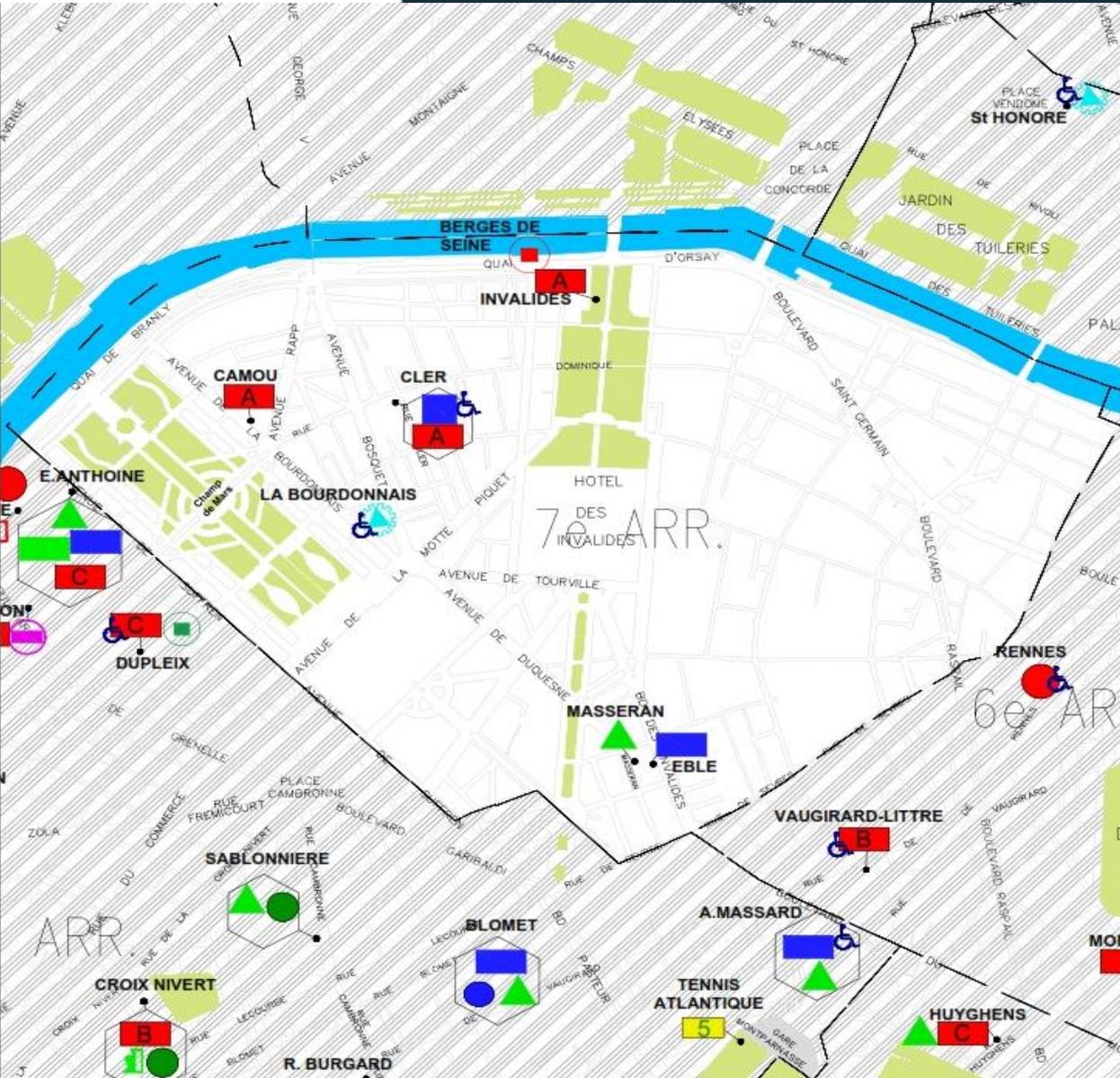
5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

7^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

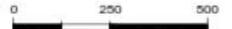
PLAN DU 7eme ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

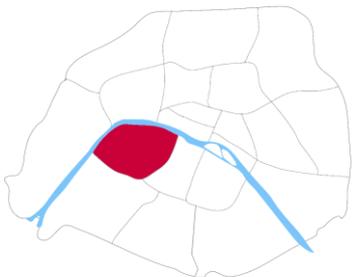
LEGENDE

	CENTRE SPORTIF		CENTRE CONCEDE
	LIMITES ARRONDISSEMENTS		CENTRE PARIS ANIM*
	EQUIPEMENT CONCEDE		KIOSQUE JEUNES
	STADE		ESPACE PARIS JEUNE
	GYMNASIUM Type A : 20mx15m Type B : 30mx20m Type C : 40mx20m		CENTRE PARIS ANIM* ANNEXE
	TEP rattaché à un site (escaliers douces)		TERRAINS EN ACCES LIBRE
	TEP INDEPENDANT (escaliers douches)		AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport en street work out)
	TENNIS*		CITY STADE
	PISCINE		ROLLER-PARK/SKATEPARK
	BASSIN ECOLE		PATINOIRE
	BAINS DOUCHES		TENNIS DE TABLE
	SALLE DE SPORT		MUR D'ESCALADE
	AUTRES EQUIPEMENTS		BOULODROME
			EN TRAVAUX
			ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Echelle :	N° Plan :	Indice :
Modifié Par :	Date de Modification :	
DE LA PORTE DES VAUX Bénédicte	16 Mars 2017	07



7 Un arrondissement qui dispose d'une faible offre d'équipements sportifs tant en volume qu'en diversité



Avec une population municipale de 55 486 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 7^{ème} arrondissement regroupe environ 2,50 % de la population communale (14^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Le 7^{ème} ne comptabilise que 61 aires sportives au total, représentant moins de 2% de l'offre globale de Paris. Il se situe à la 16^{ème} place des arrondissements parisiens en terme de dotation globale et cette carence, s'explique en grande partie par les caractéristiques urbaines de l'arrondissement (forte présence de bâtiments administratifs et patrimoniaux).

Ce faible volume se traduit également par une densité des aires pour 10 000 habitants inférieure à la moyenne parisienne (11 aires pour 10 000 habitants contre 14 à l'échelle de Paris).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une forte sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 54 000 et 56 000 habitants) dont la moyenne se situe à 32 aires sportives pour 10 000 habitants.

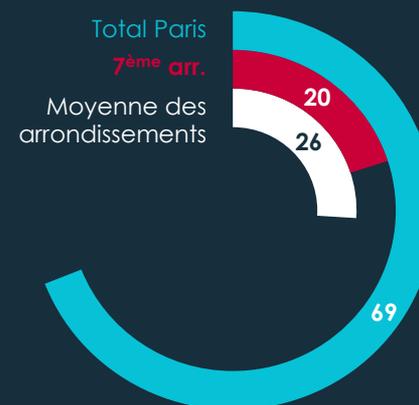
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent également par leur faible diversité, avec 20 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Des aires sportives au bénéfice quasi exclusif des associations et des établissements scolaires

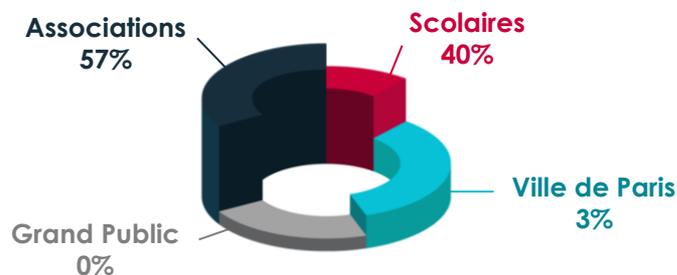
Avec 408 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 14 295 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 7^{ème} arrondissement ne présente pas un volume très important d'heures dédiées à la pratique sportive, au regard de l'offre permise sur d'autres arrondissements. En 2017, 237 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h45 environ par créneau.



237 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **408 heures hebdomadaires**

Si les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs (les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris), l'arrondissement se caractérise par une concentration des volumes d'heures sur les associations et les établissements scolaires, qui occupent 97% des heures hebdomadaires. Ainsi, aucun équipement n'est, en 2017, ouvert au Grand Public et la Ville de Paris n'occupe que 3% des heures totales (11 heures environ en 2017).

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Ce sont donc les associations qui constituent les principaux utilisateurs des aires sportives de l'arrondissement, avec plus de 232 heures par semaine. Les établissements scolaires comptabilisent, quant à eux, près de 166 heures, réparties sur 32 établissements scolaires.



Une relative stabilité de l'offre globale entre 2014 et 2017, notamment pour les associations utilisatrices

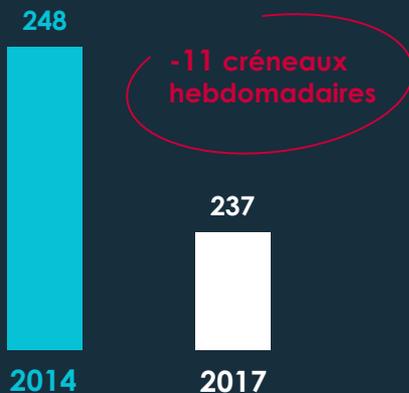
La comparaison entre 2014 et 2017 montre une relative stabilité dans l'utilisation des aires par les différents utilisateurs, malgré la légère baisse du volume d'heures (-8h30 par semaine) et de créneaux (-11 créneaux).

Cette baisse ne touche toutefois que le public scolaire qui voit son nombre de créneaux diminuer de 13% (de 121 en 2014 à 105 en 2017), entraînant une chute des heures hebdomadaires (-9h30 entre 2014 et 2017). Cette baisse s'explique principalement par la typologie des aires de l'arrondissement qui se caractérise par le poids important des petites salles qui ne répondent pas aux besoins prioritaires des établissements scolaires.

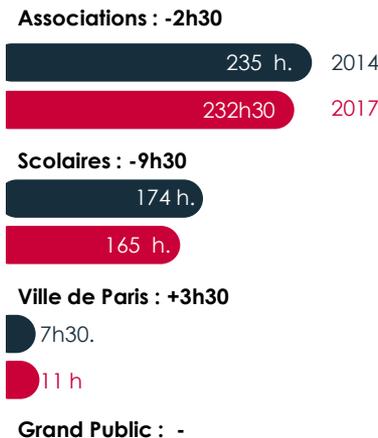


-8h30 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives



Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



A l'inverse, la Ville et les associations enregistrent une légère hausse de leurs volumes de créneaux (respectivement + 2 et + 3 créneaux hebdomadaires entre 2014 et 2017). La hausse du nombre de créneaux pour les associations ne se traduit toutefois pas par une augmentation de leurs volumes d'heures sur la même période (-2h30), sans que cette faible diminution n'affecte, pour autant, l'accès aux différentes aires pour les associations.

Cette baisse des heures s'explique principalement par l'écart entre les associations voyant leur volume d'heures augmenter (18% d'entre elles, + 2h15 en moyenne) et celles qui connaissent une baisse globale de leur volume d'heure (18% également, mais une baisse de 2h50 en moyenne).

7^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

Des associations ancrées sur l'arrondissement avec une utilisation stable, d'une année sur l'autre, des créneaux mis à disposition

7

Les associations, en tant que principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent, en 2017, 232h30 chaque semaine (57% des heures). Sur la même année, ce sont, au total, 34 associations qui bénéficient de créneaux.

Les associations sont relativement stables d'une année sur l'autre, avec seulement 2 associations qui ne réservent plus de créneaux en 2017, contre 3 qui accèdent aux aires sportives en 2017, sans qu'elles en aient bénéficié en 2014.

Au-delà de la disparition ou de l'entrée de nouvelles associations, l'accès aux aires sportives se caractérise, pour les associations, de la manière suivante :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 56% d'entre elles).
- Seules 18% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- 62% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles sont celles qui bénéficient prioritairement des créneaux existants : 189h30 en 2017 sur les 232h30 dédiées aux associations (soit 81% des heures).
- A noter : 11% des heures (soit 24h30) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (1^{er}, 6^{ème}, 8^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

34 associations en 2017 (contre 33 en 2014)

2 ne réservent plus de créneaux en 2017

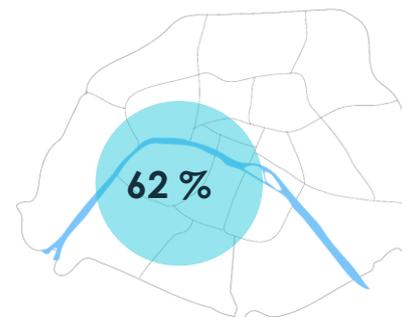
3 nouvelles associations en 2017

19 ont les mêmes vol. hor.

6 ont vu leurs vol. hor. augmenter

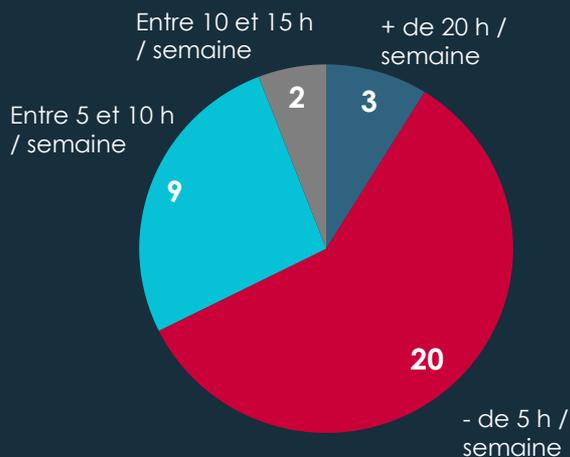
6 ont vu leurs vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

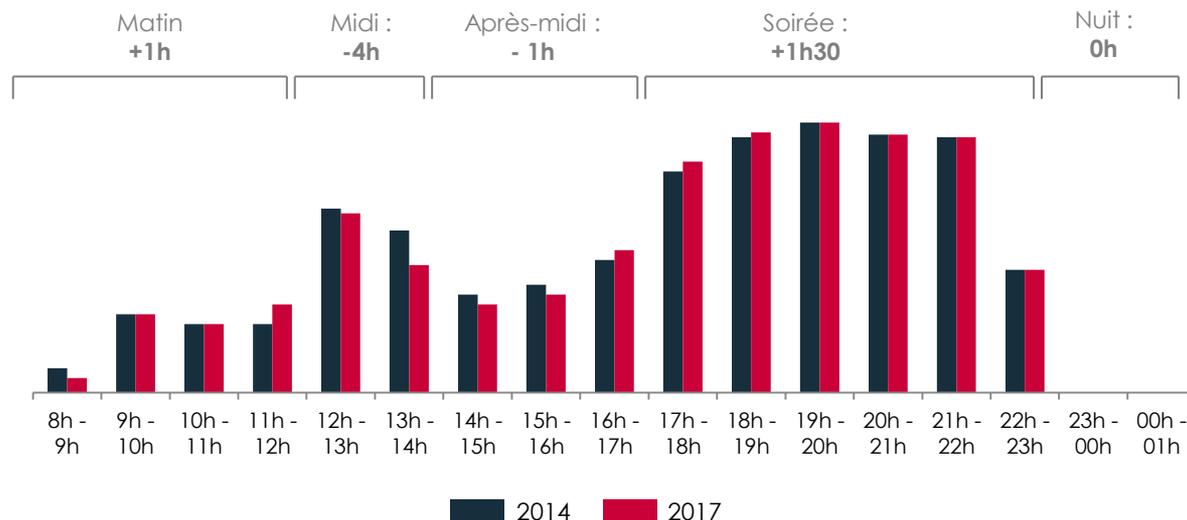
SPORTS 7	65h20
BOXE FRANCAISE MASSERAN	21h30
JUDO FRANCE PARIS	20h00
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU KARATE TRADITIONNEL ET KOBUDO	10h30
GRACIE BARRA 75	10h30
THE AMERICAN UNIVERSITY OF PARIS	8h30
ASSOCIATION SPORTIVE DE SCIENCES PO	7h30
LES FILETS DU 7EME	6h30
PARIS AMICALE CAMOU	6h00
ASSOCIATION SPORTIVE IRANIENNE	5h30

Des associations faiblement consommatrices de créneaux mais avec une demande concentrée en soirée

Les associations étant les principales utilisatrices des créneaux mis à disposition au sein des aires de l'arrondissement, ce sont naturellement les heures en soirée qui sont les plus demandées (61% des heures utilisées par les associations). La baisse globale du volume d'heures (-2h30) est principalement liée à la perte d'heures sur le temps de midi et dans l'après-midi (-5h au total), en partie compensée par le gain dégagé en soirée (1h30).

Il semblerait que, malgré le dispositif de créneaux autonomes à l'échelle de Paris (entre 23h et 1h), aucun créneau ne soit aujourd'hui mobilisé sur cette tranche horaire, laissant encore certaines marges de manœuvre à la collectivité.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 20 associations (59%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, seulement 3 d'entre elles occupent plus de 20 heures de réservation hebdomadaire, dont une qui compte plus de 65 heures chaque semaine.

7 Les gymnases, aires sportives privilégiées... même si les salles spécialisées sont les seules à voir leur volume augmenter

Les gymnases concentrent la grande majorité des heures utilisées par les associations (60% des heures hebdomadaires en 2017) même si ces derniers connaissent une légère diminution de leur capacité d'ouverture aux associations, tant en heures (7h) qu'en créneaux (-3).

A l'inverse, les salles spécialisées voient leur utilisation renforcée par les associations de l'arrondissement, avec 6 créneaux supplémentaires (+4h30). A noter que, malgré son caractère « spécialisé », cette famille d'aire concerne principalement une salle de gymnastique qui semble accueillir une diversité de pratiques (gymnastique volontaire, boxe, yoga, judo...).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	-	-	-	-	-	-
Courts de tennis / TEP	-	-	-	-	-	-
Dojos et salles d'arts martiaux	-	-	-	-	-	-
Divers (boulodrome...)	-	-	-	-	-	-
Gymnases		147h30	82	140h30	79	- 7h - 3
Piscines		40h40	18	40h40	18	0 h 0
Salles polyvalentes		-	-	-	-	-
Salles spécialisées		46h50	24	51h20	30	+ 4h30 + 6
Terrains de grands jeux		-	-	-	-	-
Total			235 h	124	232h30	127 -2h30 + 3

7 Un arrondissement qui ne connaît pas d'évolution du nombre de ses aires sportives...

Sur la période entre 2014 et 2017, le 7ème arrondissement n'enregistre la fermeture ou l'ouverture durable d'aucune aire sportive.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
-	-	-	-

7

Une typologie d'aires sportives qui **conditionne la diversité des pratiques sportives** possibles sur l'arrondissement

Le volume d'aires sportives ainsi que leur faible diversité contribuent à limiter la pluralité de l'offre de pratiques sportives. Ainsi, en 2017, l'arrondissement compte (hors catégorie « Autre ») 14 familles de disciplines, qui regroupent 29 disciplines différentes. La lecture du volume d'heures par familles de pratique met en évidence les caractéristiques suivantes :

- L'absence de terrains de grands jeux (terrain de football ou de rugby) ou d'aires sportives d'extérieur conduit à une concentration de l'offre autour de sports de salles (sport de combats, gymnastique, volley-ball...) et de la natation.
- Les Arts Martiaux (qui regroupent 5 disciplines différentes en 2017) constituent la famille qui comptabilise le plus d'heures hebdomadaires en 2017 (46h30 en 2017) malgré la baisse de leur nombre d'heures entre 2014 et 2017 (-6 heures).
- En 2^{ème} et 3^{ème} positions, ce sont les familles de gymnastique (avec 11 associations recensées) et de natation (3 clubs) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec les Arts Martiaux, ces 3 familles totalisent plus de 133 heures hebdomadaires, soit 57% des réservations associatives.
- Après les Arts Martiaux, c'est le basket-ball qui a perdu le plus d'heures (-4h), en raison de la perte de 2 créneaux de 2 h malgré un nombre identique de clubs sur la période (4).
- Entre 2014 et 2017, seule l'escrime a fait son apparition en venant enrichir l'offre de pratiques sportives sur l'arrondissement (2 heures de créneaux créés en 2017).
- 20% des familles de pratiques existantes (3 familles) sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer entre 2014 et 2017. A l'inverse, 20% également des familles comptent plus de clubs utilisateurs entre les 2 années de référence (gymnastique, badminton, escrime).

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre principalement les activités « multisports » et « découverte sportive ».





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (selon leur nombre d'heures)

Un volume global de créneaux associatifs **relativement éclaté** au sein des différentes familles de pratiques existantes sur l'arrondissement

7

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Arts martiaux	6	7	52h30	29	5	6	46h30	27	-6h00
Gymnastique	4	9	44H20	26	5	11	45h50	31	+1h30
Natation	4	3	40H40	18	4	3	40h40	18	-
Boxe / sp. de combat	2	3	27H30	12	2	3	27h30	12	-
Volley-ball	1	8	19h00	11	1	7	20H30	12	+1h30
Autre	2	3	9h30	5	3	3	11h00	5	+1h30
Basket-ball	1	4	13h00	7	1	4	9h00	5	-4h00
Tennis de table	1	1	6h30	2	1	1	6h30	2	-
Yoga	1	2	5h45	4	1	2	5h45	4	-
Danse	3	4	5h30	4	3	3	4h30	3	-1h00
Tennis	1	1	4h00	3	1	1	4h00	3	-
Badminton	1	1	2h00	1	1	2	4h00	2	+2h
Handisport	1	1	2h30	1	1	1	2h30	1	-
Fitness	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	-
Escrime	0	0	-	0	1	1	2h00	1	+2h

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux

Arts Martiaux



Les Arts Martiaux comptent 5 disciplines en 2017, avec la disparition du Tai Jitsu entre 2014 et 2017. Majoritairement, les disciplines connaissent une baisse de leur nombre d'heures (judo, taekwondo), compensée en partie par la progression du Ju-Jitsu (+3h30).

	2014	2017	Variation
Judo	26h00	22h30	-3h30
Ju-Jitsu	7h30	11h00	+3h30
Karaté	10h30	10h30	-
Taekwondo	5h00	1h00	-4h00
Tai Chi Chuan	1h30	1h30	-
Tai Jitsu	2h00	-	-2h00

Natation associative



La pratique de la natation est principalement orientée vers le loisir et l'entretien physique avec une majorité de créneaux dédiés aux bébés nageurs (moins de 6 ans) et à l'aquagym. Les disciplines comptabilisent le même nombre d'heures entre 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
Bébés nageurs	19h30	19h30	-
Aquagym	16h00	16h00	-
Natation sportive	3h00	3h00	-
Nat. prénatale	2h15	2h15	-



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	30h20	29h40	-40 min.
Stretching	10h30	10h10	-20 min.
Gym. Seniors	1h30	3h00	+1h30
Gym. Rythmique	2h00	2h00	-
Gymnastique	-	1h00	+1h

La famille de la gymnastique compte 5 disciplines, dont la gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) qui constitue la principale offre avec près de 30 heures par semaine en 2014 et 2017. Si l'on rajoute le stretching et la gymnastique seniors, l'entretien physique compose 93 % des heures de gymnastique offertes sur l'arrondissement.

Le volume global d'heures hebdomadaires est, quant à lui, relativement stable, avec une progression d'1h30, notamment grâce à la pratique dédiée aux seniors.

7^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative permettant de réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

7 Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 7^{ème} arrondissement, un total de 30 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 93,3% en volume d'associations et de 95% en volume de créneaux renseignés.



93,3%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	7 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	30	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	28	93,3%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	119	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	113	95,0%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	221 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	210 h	95,0%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La **représentativité des associations répondantes** à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

28 associations
répondantes sur
l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		0	0
Associations entre 20 et 50 créneaux		1	1
Associations entre 10 et 20 créneaux		1	1
Associations entre 5 et 10 créneaux		4	4
Associations ayant moins de 5 créneaux		24	22

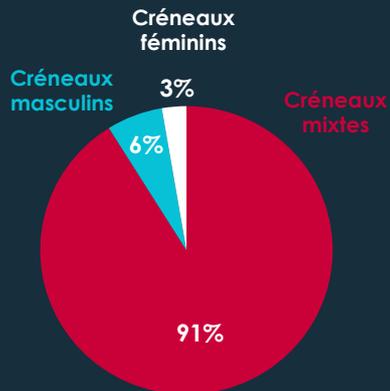
Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 80% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour de près de 92%. De même, dans le périmètre retenu, toutes les associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **forte proportion d'adultes** parmi les pratiquants

Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 91% des plages dédiées (contre 77% à l'échelle de Paris). Cela s'explique principalement par le poids des principales disciplines sportives de l'arrondissement qui permettent une réelle mixité des pratiquants (gymnastique, arts martiaux, natation...) et où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent majoritairement à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent plus de 70% des heures hebdomadaires (contre 62% à l'échelle de la Ville).



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	7 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	12,6%	3,5%
7 à 12 ans	10,3%	14,9%
13 – 16 ans	5,6%	19,1%
17 – 45 ans	49,7%	49,6%
46 – 59 ans	15,2%	9,6%
60 ans et plus	6,6%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	26 h	13,8%	-	-	-	-
7 à 12 ans	19 h	9,8%	1 h	17,6%	2 h	15,3%
13 à 16 ans	12 h	6,1%	-	-	-	-
17 à 45 ans	96 h	50,2%	4 h	61,8%	5 h	38,2%
46 à 59 ans	25 h	13,3%	1 h	20,6%	5 h	40,8%
60 ans et plus	13 h	6,8%	-	-	1 h	5,7%
Total	191 h		6 h		13 h	

Parmi les heures réservées aux associations sur les aires sportives de l'arrondissement, peu d'heures (3 h) sont spécifiquement dédiées aux jeunes filles ou aux jeunes garçons (moins de 16 ans). Ainsi, si les créneaux ouverts aux moins de 7 ans sont plus nombreux qu'à l'échelle de Paris (12,6% contre 3,5%), l'arrondissement est sous représenté dans le volume d'heures proposé aux jeunes entre 7 et 16 ans (15,9% contre 34%).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 14 familles de disciplines mais avec une majorité d'entre elles qui privilégient une approche « loisir » sur les différents créneaux qu'elles proposent : les créneaux dédiés à la compétition ne représentent ainsi que 9% des heures hebdomadaires renseignées sur l'arrondissement. Ainsi, 64 % des familles de disciplines de l'arrondissement ne proposent que des heures orientées vers une logique « loisir ».

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	35h00	75,3%	11h30	24,7%	46h30
Autre	9h30	100,0%	-	-	9h30
Badminton	2h00	100,0%	-	-	2h00
Basket-ball	5h30	84,6%	1h00	15,4%	6h30
Boxe - sports de combat	21h30	100,0%	-	-	21h30
Danse	2h30	55,6%	2h00	44,4%	4h30
Fitness	2h00	100,0%	-	-	2h00
Gymnastique	41h20	100,0%	-	-	41h20
Handisport	-	-	2h30	100,0%	2h30
Natation	38h10	100,0%	-	-	38h10
Tennis	4h10	100,0%	-	-	4h10
Tennis de table	6h30	100,0%	-	-	6h30
Volley-ball	18h35	90,3%	2h00	9,7%	20h35
Yoga	4h15	100,0%	-	-	4h15

78,6%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h51

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les adultes et les seniors

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 7^{ème} arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 91% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, la majorité des heures de l'arrondissement (51,3% contre 16,4% sur Paris) concernent des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Au-delà, 2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

Une offre pour les – de 7 ans...
13,8%
des heures « loisirs » touchent les moins de 7 ans contre 5,4% à l'échelle de Paris



...qui se perd pour les ados

4,3%
des heures « loisirs » pour les 13-16 ans contre 11,7% sur Paris

Si les créneaux loisirs sont majoritairement composés de pratiquants de plus de 17 ans, l'arrondissement se caractérise également par l'offre le poids des créneaux dédiés aux moins de 7 ans, notamment grâce aux heures proposées dans le cadre des bébés nageurs (19 h) et du baby judo (5h30).

L'arrondissement comptabilise toutefois moins de créneaux loisirs pour les adolescents (13 - 16 ans), avec seulement 4 créneaux identifiés (4 disciplines), alors que la tranche d'âge des 7 – 12 ans compte 15 créneaux (6 disciplines).

Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entraînements ou les matches (9% des heures hebdomadaires, avec 19 h) et avec relativement peu de créneaux occupés (10 créneaux compétition seulement).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	7 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	10	19 h	4 741	8 680 h
%	8,8%	9%	36,3%	39,5%

Sur les 19 h de créneaux de pratique compétitive, 89,5% sont à destination d'un public mixte, en raison de disciplines principalement individuelles sur lesquelles les sexes ne sont pas forcément distingués au cours des différentes séances d'entraînement (danse, karaté...). Seul un créneau est spécifiquement dédié à la pratique féminine en compétition et 2 autres le sont pour la tranche des 13-16 ans, déclarés comme mixtes par les associations répondantes.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	7 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	-	-	-	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	-	17,6%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	100,0%	-	82,4%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 17,6% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 13-16 ans

10%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches (2 h) contre 13% à l'échelle de Paris

21,4%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h54

7 Une pratique compétitive qui relève principalement du niveau pré-national ou national

Au total, 7 disciplines sont proposées en compétition sur les créneaux des aires de l'arrondissement, que ce soit au niveau infra ou supra régional. Le 7^{ème}, avec peu d'heures dédiées à la compétition, se distingue par le faible volume d'heures dédié aux disciplines de niveau départemental ou régional (26,3%).

Les heures mobilisées pour un niveau pré-national ou national sont principalement à destination des arts martiaux (Ju-jitsu et Judo), et 39% de ces heures concernent des disciplines olympiques.

A noter que l'ensemble des heures dédiées à la compétition se déroulent au sein du même type d'aires avec un gymnase de type A (Camou, Cler, Invalides).

39%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

	Départemental / Régional
Vol. total des h	5 h
% du total des h. compét.	26,3%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Danse	40,0%	2h00
Karaté	40,0%	2h00
Basketball	20,0%	1h00

	Pré-national / National
Vol. total des h	14 h
% du total des h. compét.	73,7%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Ju-jitsu	42,9%	6h00
Judo	25,0%	3h30
Tor-ball	17,9%	2h30
Volleyball	14,3%	2h00

■ Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

1,2%

des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap sur des créneaux mixtes ou spécifiques

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi 21,4% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique...

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	7 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	6	21,4%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 11,5% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 38 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, l'arrondissement compte 1 seul créneau handisport renseigné, pour une plage totale de 2h30. Ce créneau est mobilisé pour la pratique du Tor-ball, composé majoritairement d'adultes de 17 -45 ans.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	7 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	2h30	1,2%	158 h	0,7 %
Sport adapté	-	-	147 h	0,7 %
Total	2h30	1,2%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques... avec un accent plus particulièrement mis sur le sport santé

Sur le total des heures renseignées par les associations répondantes, 40% du volume d'heures globales est dédiée à des pratiques qui s'ouvrent dans une logique de santé ou qui sont à destination de public féminin ou senior (contre 15,4% à l'échelle de Paris). Cette dynamique porte essentiellement autour de la pratique santé (27,9% sur le 7^{ème} contre 7,6% sur Paris). La pratique du sport santé est importante, notamment sous l'impulsion de la natation, de la gymnastique et du volley-ball).

A l'inverse, le sport féminin est en recul au regard de ce qui est observé à l'échelle de Paris (1,2% contre 5,4%). Cela peut s'expliquer par :

- La typologie des disciplines proposées sur l'arrondissement qui s'adapte déjà à ce public (gymnastique, natation...).
- La prépondérance des créneaux loisirs qui s'inscrivent d'ores et déjà dans cette logique d'entretien, de bien être et de santé, principal levier de motivation de ce public.

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	7 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	59 h	27,9%	7,6%
Sport féminin	2h30	1,2%	5,4%
Sport seniors	19 h	8,8%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	7 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	11	39,3%	19,5%
Sport féminin	2	7,1%	13,9%
Sport seniors	6	21,4%	9,3%

Les principales familles de disciplines qui proposent des créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Natation	Basket-ball	Gymnastique
Gymnastique	Danse	Natation
Arts Martiaux	Yoga	Volley-ball
Volley-ball		

7^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

7 Une offre d'animation sportive apportée par la Ville de Paris... mais qui reste à la marge sur l'arrondissement

100 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

La Ville de Paris utilise, en 2017, un peu plus de 11 heures par semaine les différentes aires sportives de l'arrondissement. Cette utilisation est en progression de 46% par rapport à 2014 (+3h30). Ces heures sont exclusivement dédiées à l'animation sportive dans le cadre des différents dispositifs mis en place par le service des sports.

Pour autant, le volume global ne représente que 3% des heures totales utilisées au sein des différentes aires sportives du 7^{ème} arrondissement.

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017*	Variation
Créneaux compétition	-	-	-
Dispositifs DJS	7h40	11h10	+ 3h30
Equipements jeunesse	-	-	-
Autres directions	-	-	-

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Cler – 6 rue Cler 75007 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

ANNEXE 2

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées en 2014 et 2017
ARTS MARTIAUX	Judo Ju-Jitsu Karaté Taekwondo Tai Chi Chuan Tai Jitsu
AUTRE	Multisports Découverte sportive Autre
BADMINTON	Badminton
BASKET BALL	Basket Ball
BOXE – SP. DE COMBAT	Muaythai Savate
DANSE	Danse Danse (autre) Danse Orientale
ESCRIME	Escrime
FITNESS	Fitness
GYMNASTIQUE	Gymnastique (divers) Gymnastique Rythmique Gymnastique Gymnastique Seniors Stretching
HANDISPORT	Tor-ball
NATATION	Aquagym Bébés nageurs Natation Natation prénatale
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
VOLLEY BALL	Volley Ball
YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018